

## VOLAILLES - PALMIPÈDES

FORMATION OBLIGATOIRE  OUI  NON

# ELEVEUR INFIRMIER EN ATELIER DE VOLAILLES

## OBJECTIFS

- > Nommer les éléments anatomiques des volailles et identifier les lésions anatomiques
- > Savoir adopter une démarche sanitaire préventive,
- > Administrer les traitements avec efficacité et en sécurité,
- > Gérer les outils de partage d'information et de prise de décision avec son vétérinaire.

## INTERVENANTS

Formateur vétérinaire exerçant en aviculture formé à la pédagogie

## DATES(S) / LIEU / HORAIRES

- > Dates à définir
- > Lieu à définir
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

### Siège

#### INTERFACE ELEVAGE

 57 route de Samadet  
64410 Arzacq-Arraziguet  
 interface-elevage.com

### Responsable de formation, gérante de la société

 Christine MEYMERIT  
 06 30 49 54 43  
 interface.elevage@orange.fr

### Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

 Emilie LARRAS  
 07 88 72 62 28  
 formation.interface.elevage@gmail.com

## ELEVEUR INFIRMIER EN ATELIER DE VOLAILLES

### VOLAILLES - PALMIPÈDES

#### PROGRAMME

- > **Réalisation d'autopsies** : méthodologie, anatomie d'une volaille
- > **Examen clinique des animaux** : les outils de suivi de la santé et la démarche de prévention
- > Les principaux **tableaux lésionnels et les grandes maladies des volailles** sous forme de jeux de cartes
- > Travaux pratiques sur le calcul de doses et utilisation des **pompes doseuses**
- > Transmettre des prises de vue de **tableaux lésionnels** et des informations exploitables par les nouveaux outils de communication
- > **Bilan de la formation**, débriefing

#### DURÉE

1 JOUR  
(7 HEURES)

#### PUBLIC

AGRICULTEURS OU  
SALARIÉS, TECHNICIENS

#### PRÉ-REQUIS

AUCUN

#### PÉDAGOGIE

MÉTHODE PARTICIPATIVE  
ET ACTIVE, TRAVAUX  
DIRIGÉS, MISE EN  
SITUATION ET ANALYSE  
DE SITUATION, ÉTUDE DE  
CAS, ÉCHANGES  
D'EXPÉRIENCES,  
BRAINSTORMING

#### EVALUATION DES ACQUIS

AUTODIAGNOSTIC EN  
DÉBUT ET FIN DE  
SESSION

#### COÛT PÉDAGOGIQUE

• AGRICULTEUR :  
180,83€ HT PAR  
PERSONNE ET PAR JOUR  
SOIT 217€ TTC PRIS EN  
CHARGE PAR VIVEA  
• SALARIÉ AGRICOLE :  
196€ HT PAR PERSONNE  
ET PAR JOUR SOIT  
235,20€ TTC PRIS EN  
CHARGE PAR L'OPCO  
OCAPIAT.  
• POUR LES AUTRES  
OPCO, NOUS  
CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les meilleures conditions.

Indicateurs de performances : 95% taux de satisfaction des bénéficiaires, 95% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 728 bénéficiaires formés en 2025.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.